



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – BP 169 - 06704 ST LAURENT DU VAR CEDEX

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

Examen professionnel

Spécialité : Environnement, hygiène

Epreuve du 08 décembre 2007

SUJET

Epreuve : Epreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1h30

Coefficient : 2

CONSIGNES :

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie.

L'usage d'une calculatrice non programmable et sans imprimante est autorisé.

Seules les encres de couleur bleue ou noire sont autorisées.

Les réponses portées sur le sujet ou les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte et ne seront pas corrigées.

Ce sujet comporte 6 pages dont celle-ci.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.
Toutes les réponses ainsi que les calculs doivent être rédigés sur votre copie.
Les feuilles de brouillon et les réponses portées sur le sujet ne seront en aucun cas prises en compte.

Après avoir pris connaissance des documents ci-joints (4 pages), répondez aux 4 questions suivantes, dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin de préciser le numéro de la question avant d'y répondre.

Question 1 :

/5 points

Vous devez décaper le sol d'une salle, en vous aidant des données ci-dessous :

- Surface de la salle : 65 m².
- Sol avec 3 couches de protection (émulsion).
- Consommation : 10 litres de solution (eau + produit) permettent de traiter 15 m² environ.

- Quelle quantité de produit allez-vous utiliser ?
- Combien de litres d'eau allez-vous utiliser ?

Question 2 :

/3 points

Indiquez les avantages du type de collecte cité dans les annexes 2 et 2 bis.

Question 3 :

/6 points

Donnez le rôle d'une déchetterie, et établissez un plan type des aménagements (on ne demande pas un plan à l'échelle).

Question 4 :

/6 points

Schématisez le cycle de l'eau de consommation en nommant ses principales étapes.

Documents joints :

- **Annexe 1 :** « Argosol, décapant surpuissant » 1 page
- **Annexe 2 :** « Ville d'Ajaccio » 1 page
- **Annexe 2 bis :** « La collecte sélective, un enjeu..... » 1 page
- **Annexe 3 :** « Le cycle de l'eau » 1 page

argosol

décapant surpuissant

Décapant à action
rapide pour toutes
les émulsions et
bouche pores.
Efficacité maximum
sur tous types de sols
(sauf bois, liège,
linoléum).



ANNEXE I



CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 L
avec bouchon de sécurité
Réf. : 1701
Carton de 4 bidons

COMPOSITION

- Tensioactifs amphotères
- Agents séquestrants
- Solvants
- Hydroxyde de sodium
- Retardateur de séchage

PRECONISATIONS

1) Diluer 100 à 200 ml
d'ARGOSOL DÉCAPANT
SURPUISSANT par litre d'eau
(soit 10 à 20%) suivant le
nombre de couches de
protection.

Utiliser de l'eau froide pour le
décapage de sols fragiles.
2) Etendre la solution sur des
surfaces moyennes et laisser
agir environ 5 à 10 minutes.
3) Décaper manuellement ou à
l'aide d'une monobrosse
équipée du disque approprié.
4) Eliminer la solution
décapante au faubert ou avec
un aspirateur à eau.
5) Neutraliser avec ARGOSOL
NEUTRALISANT à 1%.
6) Rincer à l'eau claire pour
éliminer toutes traces de
résidus éventuels.
7) Laisser sécher la surface
traitée et la protéger avec un
produit de la gamme
ARGOSOL.

Rendement : 100 à 200 m²/litre.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Liquide jaune
pH pur : 14
Densité à 20°C : 1,120 ± 0,005
Non moussant
Solubilité totale dans l'eau

Porter un vêtement de protection
approprié, des gants et un appareil de
protection des yeux/du visage. En cas
d'accident ou de malaise consulter
immédiatement un médecin (si possible
lui montrer l'étiquette).
Conserver à l'abri du gel.

RECOMMANDATION 89/542/CEE	
Tensioactifs amphotères	moins de 5%

SECURITE LEGISLATION

Contient de l'hydroxyde de sodium.
Provoque de graves brûlures.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
En cas de contact avec les yeux, laver
immédiatement et abondamment avec de
l'eau et consulter un spécialiste.



La formule d'ARGOSOL DÉCAPANT
SURPUISSANT est déposée aux centres
Antipoison de Paris, Lyon et Marseille.

Fiche de données de sécurité disponible
sur demande pour les professionnels.
Accessible par consultation Minitel gratuite :
service DIESE au 09 36 05 00 99 ou sur
le site www.diese-fds.com, ou nous écrire.

REMARQUE : La responsabilité d'Argos Hygiène n'est engagée que pour les
utilisations et préconisations mentionnées sur cette fiche et l'utilisation du produit dans
son emballage d'origine.

10 bis, boulevard de la Bastille - 75012 Paris - France
Tél. : 00 33 (0)1 56 95 01 60 - Fax : 00 33 (0)1 56 95 01 78
Email : argos@argos-hygiene.fr

ANNEXE 2

La ville d'Ajaccio a défini la Propreté comme un des axes prioritaires de la mandature :

- **1996**

Une vaste campagne de communication institutionnelle intitulée « Ajaccio ville propre » est engagée visant à informer et à sensibiliser la population au respect des horaires de dépôt des sacs poubelles.

- **1999**

Avec l'aide de l'ADEME, de l'Office de l'environnement de la Corse et d'Eco-emballage, la ville franchit une nouvelle étape et installe 25 conteneurs à verre sur la commune.

Une première solution à la récupération des déchets usagers est mise en place, dans la perspective d'un programme de collecte sélective multi matériaux.

- **2000**

La ville s'est engagée dans un projet de collecte et de tri de ses déchets d'emballages ménagers.

Le projet a comme objectifs :

- d'une part de collecter, trier, valoriser les cinq matériaux de base constitutifs des emballages ménagers (verre, journaux, revues, magazines, papier, cartons, acier, aluminium et plastique) ;
- d'autre part de donner la possibilité aux particuliers d'apporter certains matériaux à titre gratuit dans des espaces gardiennée et aménagés à cet effet.

Parallèlement à cette action, un projet de déchetterie se met en place, pour l'implanter sur la commune.

■ LA COLLECTE SÉLECTIVE, UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR ■

→ **Trop de déchets! Le volume d'ordures ménagères a doublé en 40 ans...** Pour y remédier, il faut éduquer les citoyens, inciter l'industrie agroalimentaire à limiter les emballages... et pratiquer la collecte sélective. Celle-ci fonctionne avec les bacs bleus et les bacs jaunes (voir ci-dessous) et a été mise en place progressivement à partir de 1994. L'objectif étant de recycler les matériaux, et donc de limiter la production de déchets. Pour les entreprises, il y a deux façons de collecter : soit elles font différents passages, l'un pour les bacs bleus, l'autre pour les bacs jaunes, soit elles utilisent des bennes bicompartmentées

ANNEXE 3

Le cycle de l'eau de consommation nécessite d'énormes infrastructures. Pour alimenter en eau l'ensemble de la population française, pas moins de 40 000 captages, 700 000 kilomètres de canalisations, et près de 16 000 usines de production d'eau potable sont en effet nécessaires.

À ceci, il faut encore ajouter les installations de collecte et de dépollution des eaux usées, soit 180 000 kilomètres de canalisations et 12 000 usines de dépollution.

À l'évidence, seuls les pays riches peuvent se doter de tels équipements qui font grandement défaut à ceux qui n'en disposent pas.

À chaque étape de ce cycle, la qualité de l'eau est contrôlée par les traiteurs d'eau et les pouvoirs publics : l'eau brute prélevée et celle effectivement fournie aux usagers après traitement doivent toutes deux être conformes aux normes en vigueur.

Toutes les eaux de la nature ne sont pas bonnes à boire.

Même une eau d'apparence limpide transporte en son sein toutes sortes de substances inertes et vivantes, dont certaines peuvent être nocives pour l'organisme humain.

Ces substances proviennent soit du milieu physique dans lequel l'eau a évolué, soit des rejets de certaines activités humaines dont l'eau est devenue le réceptacle.

L'eau est ainsi le vecteur de transmission privilégié de nombreuses maladies.

Pour pouvoir être consommée sans danger, l'eau doit donc être traitée. Mais la pollution croissante des réserves rend cette opération de plus en plus délicate, obligeant les traiteurs d'eau à constamment innover.

Les techniques ont d'ailleurs beaucoup évolué, faisant aujourd'hui du traitement de l'eau une industrie de pointe.